

Paris le 4<sup>e</sup> de Juin 1722. Sec.

A Monsieur ..

Monsieur le Comte Jean de  
Lassau Mon bien bon frere.



d'appointement de sorte qu'ayant dure l'alarme toute la  
nuyt Les miens prindrent la ville d'ung bien couraigeux  
assault le mercredi enuiron les six heures du matin, avecq  
assez peu de perte de nre costé, graces à Dieu, y ayant  
seulement perdu enuiron quinze ou seize hommes, entre  
lesquels toutefois est demeure le Capitaine herman Kumpff  
frere du Lieutenant Lodewyck Kumpff Et oues que je craignois que  
mes gens pour les fâcheries receues toute la nuyt se fussent  
quelque peu desbordés vers les bourgeois, si est ce qu'ils les  
ont tellement espargnés qu'ils n'en ont au plus hault tuc que  
trois ou quatre, s'estans plus attachez aux prestres et moynes  
dont y en auoit bon nombre, en ladicte ville, mais l'euesque  
s'estoit quelques semaines auparauant retiré. Il y auoit dedans  
ladicte ville enuiron cent et trente ou quarante soldats  
Walons, desquels estoit Capitaine vng des fils du seigneur  
de flouren, qui y estoit entre quelques jours auparauant  
le 1<sup>er</sup> May est prisonnier avecq deux burgmres et  
l'escontette de la ville, se y ay trouués quelques pieces  
d'artillerie assez belles, que me viendront bien a propos,  
je regarderay de donner ordre a tout, estant d'ent enuoy de  
sejourner encores quelques jours en ce lieu, en attendant  
la venue du coronnel mandelstoo, duquel j'ay depuis  
trois jours receu lres par lesquelles il me mande d'estre a  
Soubt pour le xxij<sup>e</sup> jour de ce mois, je vous prie  
m'aduerter si vous at mandé le mesme, et si vous  
luy aués enuoyé la lre sur le blanc signet que je vous

auois l'asse, Et quo' alors Je regarderay de passer oultre  
au nom de Dieu, Dires que je vous puis assurez qu'il ne  
m'est venu encores vng seul soldat, dont je vous laisse  
penser la peine ou je me treuve. J'auis fait quelque  
prest a mes gens de pied, qui passeront monstre dimanche  
dernier, et oues qu'ils ne s'en tenoyent par trop contentz, si est  
ce que Je pper le bon butin qu'ils ont eu en la ville de  
Lennede, les rendra tant plus faciles et tractables  
J'attens d'heure en heure ce que m'apporteront ceux que j'ay  
enuoyé a flessingen, selon que je vous ay mandé par mes  
precedentes, et si ne me vient rien de ce costé, la Je  
ne scay moyen au monde, à faire passer mes gens oultre  
la ou ilz ne le voudront faire de bonne et franche vulté,  
Il est vray que les estatz d'hollande, sont este assemblez  
à Dordrecht, mais n'y a eu moyen de me faire auoir  
argent, oues qu'il y auoit assez bon espoir, si ceulx qui y  
sont comparez eussent voulu dextremement s'y employer,  
Et cependant toutefois Lesdicts estatz se sont resolu de  
me donner assurance pour l'entretien de mes gens de guerre,  
pour trois mois, Il y a quelques leurs deputés en chemin,  
que J'attens de jour en jour, et desquels J'entendray le  
tout plus particulièrement, dont ne faudray vous aduerter  
par apres, Ilz me doibuent apporter quelques xxm ou xxxm<sup>m</sup>  
florins, mais d'autant que cela se consumera tout au  
payement de mes gens de pied, Il n'en viendray riens à mes  
L'es lres, ce qui me retient tousiours en peine, pour le tps

Et les belles occasions que s'en vont ainsi perdues / à quoy si  
eust plu à messieurs les princes de par delà de tenir  
aucunement la main, bien facilement eussent f<sup>z</sup> à tout  
remedio / Et cependant fay ma seule confidence en Dieu  
Lequel je suis assure ne me deslaira point.

De mon frere le Conte Louis, je nay aultre aduertence que  
ce que je vous en ay mande par ma dernière, bien que  
depuis m'a esté rapporte que Monsieur de Genly avecq  
iii<sup>m</sup> harquebouxiers mille hommes de pied / et quelques  
Cinq cens chevaulx seroit venu pour son secours, mais  
qu'il auroit en chemin esté rencontré par les gen du duc d'Alenc  
et at esté au commencement le bruyet que ledict seigneur  
de Genly seroit esté desfaict, depuis ont dict le contraire,  
quant je scauray la verité ce qui en est, ne faudray  
vous en faire part / Je vous prie de p<sup>nter</sup> mes humbles  
recommandaons à la bonne grace de madame ma Mere  
sans oublier madame ma sœur et ma fille. Qui sera  
tendré, ou apres mes tresaffes tueses recommandaons  
en v<sup>re</sup> bonne grace, je prieray Dieu vous donner.

Monsieur mon frere, en bien parfaitte sante, heureuse  
et longue vie / Escript en mon Camp, à hellenrade  
pres de Remunde, ce xxv. Jour de Juillet. 1574.

Je s<sup>re</sup> bien bon frere à vous  
Saint Service

Guy de Nassau

